

Technicien chaudière PEB GI

Obtenez votre Certificat d'aptitude « Technicien chaudière PEB GI » pour Bruxelles et pour la Région Wallonne



Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

Cette formation permet d'obtenir une attestation de réussite pour que vous puissiez demander un agrément auprès des Régions francophones (Bruxelles + Wallonie), afin de réaliser les actes réglementaires du Technicien PEB GI.

Cette formation constitue la base obligatoire avant d'entamer d'autres modules de formation (PEB GII - PEB L - Conseiller chauffage PEB Type 1 et/ou 2).

PROGRAMME :

PARTIE REGLEMENTAIRE : 40h00

Enjeux et cadre réglementaire
Réglementation socle de base
Agrément technicien chaudière
Aspects théoriques du contrôle périodique
Procédure de dérogation
Recommandations
Matériaux amiantés
Réglementation Wallonie

PARTIE TECHNIQUE : 36h00 (spécifique GI)

Technologie des chaudières
Technologie des chauffe-eau gaz
Réalisation pratique d'un contrôle périodique PEB
Compléter une attestation de contrôle périodique (papier & logiciel)
Réalisation des mesures de CO ambiant selon le protocole de mesure
Réaliser les réglages et conversion gaz selon protocole du secteur gazier

EXAMEN : 8h00

Important : aucune dérogation ne sera acceptée pour une absence à l'examen.

En cas d'absence - pour quelque raison que ce soit - le prix d'un examen Technicien chaudière PEB GI, seul, sera de 125€ (aussi bien en 1ère, qu'en 2ème session).

CETTE FORMATION CONSTITUE LA BASE OBLIGATOIRE AVANT D'ENTAMER D'AUTRES MODULES.

Présences aux cours : le participant devra avoir assisté à tous les cours pour pouvoir présenter l'examen, sauf s'il peut faire valoir une dispense éventuelle pour l'une ou l'autre matière du programme.

objectif

Obtenir le certificat de "Technicien chaudière PEB GI" pour demander un n° d'agrément auprès des Régions francophones et réaliser le contrôle périodique PEB de chaudières ou chauffe-eau à combustible gazeux.

Détails sur la formation:

Public cible

Toute personne travaillant dans le domaine du chauffage.

PRÉREQUIS :

Formation de base "Chauffagiste" est un atout. Expérience professionnelle en chauffage et/ou plomberie.

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat d'aptitude « Technicien chaudière PEB GI » pour la Région de Bruxelles-Capitale ET Certificat d'aptitude « Techniciens combustibles gazeux GI » pour la Région Wallonne

Prix: 1350€

Durée: 76h00

Dates:

Dates :

- 22/01 - 23/01 - 24/01 - 29/01 - 03/02 - 04/02 - 06/02 - 10/02 - 13/02 - 14/02 et 17/02/2025
- 26/03 - 27/03 - 28/03 - 31/03 - 03/04 - 07/04 - 08/04 - 10/04 - 11/04 - 14/04 et 17/04/2025
- 23/05 - 26/05 - 30/05 - 05/06 - 12/06 - 16/06 - 17/06 - 23/06 - 26/06 - 27/06 et 30/06/2025

Horaire : de 8h30 à 17h00

Places: Min. 9 - Max. 18

CONDITIONS D'ADMISSION

Le coût de la formation est à payer à l'inscription.

Vous êtes apprenant ou vous avez déjà suivi une formation continue à l'efp dans l'année en cours ? Envoyez vos coordonnées par mail à fc@efp.be pour découvrir si vous pouvez bénéficier d'une réduction sur votre prochaine formation ?